

Ivry-sur-Seine, le 25 février 2015

Mesdames et Messieurs
Les présidents de Comités
départementaux

Objet: Aides sur actions 2015

Chers(es) amis(es),

Lors de sa réunion de janvier 2014, le comité directeur fédéral a validé les aides sur actions en faveur des comités départementaux pour les années 2014 et 2015.

Après consultation de la « sphère jeunesse », il a été décidé, pour les comités départementaux, de favoriser l'organisation des Critériums Départementaux Jeunes. Une aide financière de 500 euros (maximum) sera attribuée aux comités départementaux qui en feront la demande à l'issue de l'organisation de leur critérium départemental « jeunes ».

La demande d'aide financière devra nous parvenir avant le 31 octobre 2015. La participation de 50% des écoles est souhaitée. Le versement de l'aide interviendra courant novembre 2015.

Toutes les structures départementales doivent se mobiliser pour que tous nos jeunes participent au Critérium départemental leur permettant ainsi de représenter leur département au critérium régional.
Je vous remercie de communiquer à vos comités directeurs et Délégués départementaux « Jeunes » les informations contenues dans ce courrier.

Je vous prie d'agréer, chers(es) amis(es) l'expression de mes cordiales salutations.

Francis DEGEIX
Trésorier fédéral

